



**FCV-VWG**

Fédération des Communes Valaisannes  
Verband Walliser Gemeinden

Département de la mobilité, du  
territoire et de l'environnement  
Service administratif et juridique  
Rue des Creusets 5  
Case postale 478  
1951 Sion

Monthey/Brig, 31 août 2020

## **Modification de la loi cantonale sur les constructions et de son ordonnance Programme eConstruction**

Cher Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Chères Mesdames, Chers Messieurs,

Nous avons étudié de manière approfondie les documents mis à notre disposition dans le cadre de la consultation citée en marge et nous permettons de vous transmettre notre prise de position.

Le programme «eConstruction» est l'un des plus grands projets de digitalisation du Canton. Il revêt une grande importance quant au travail des communes et à leur collaboration avec le Canton. La réalisation de ce projet changera profondément le travail des communes dans le cadre des procédures d'autorisation de construire. Le comité de la Fédération des Communes Valaisannes salue le fait que les adaptations légales nécessaires (Loi et Ordonnance sur les constructions) soient réalisées à l'avance. Ces adaptations rendent possible l'utilisation de la future plateforme informatique du Canton.

Les résultats d'un sondage auprès des communes montrent que la moitié d'entre elles seraient favorables à la gestion des dossiers cantonaux et communaux entièrement dans le système du Canton. L'autre moitié souhaiterait utiliser le système cantonal uniquement comme point d'entrée pour le requérant et pour la consultation au SeCC, voire la gestion de l'ensemble des dossiers hors de l'outil cantonal (hormis la consultation au SeCC). Le comité de la FCV soutient qu'une plateforme pour le dépôt et la gestion entièrement numérique des dossiers de constructoin soit introduite avec les modifications légales proposées, mais que la possibilité soit laissée aux communes de poursuivre avec leur système papier actuel. Les communes peuvent ainsi décider librement de la manière dont elles veulent travailler dans la future. Leur autonomie est ainsi respectée.

En vous remerciant d'avoir pris la peine de nous consulter, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Stéphane Coppey  
Président

Eliane Ruffiner-Guntern  
Secrétaire générale